

Avis informatif – Seul le texte publié au JOUE fait foi

**Avis et communications
de la
Direction générale des douanes et droits indirects**

Avis aux importateurs d'acide adipique originaire de la République populaire de Chine

Base juridique : règlement d'exécution (UE) 2025/2287 de la Commission du 12.11.2025 – [JO L du 13.11.2025](#).

Type de mesure : institution d'un droit antidumping provisoire sur les importation d'acide adipique originaire de la République populaire de Chine.

Date d'entrée en vigueur : le 14.11.2025.

Produit concerné : acide adipique.

Nomenclature concernée : code NC 2917 12 00 (code TARIC 2917 12 00 10).

Pays d'origine : République populaire de Chine.